

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8720>

30ème conférence mondiale informatique et libertés : Demandez le programme !

- Technologie -



Date de mise en ligne : vendredi 19 septembre 2008

Date de parution : 15 octobre 2008

Spyworld Actu

La 30ème conférence mondiale de protection des données et de la vie privée se tiendra à Strasbourg, lieu hautement symbolique de l'histoire du 20ème siècle, dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe, du 15 au 17 octobre prochain. Elle portera sur le thème « Protéger la vie privée dans un monde sans frontières ».

Aujourd'hui, les données personnelles qui en disent long sur notre vie privée, sur notre intimité, sur nous mêmes, circulent librement dans un monde sans frontières.

Sans frontières car la mondialisation et l'externalisation des acteurs économiques entraîne un échange toujours croissant des données personnelles.

Sans frontières car Internet représente une vitrine ouverte au monde qui brouille les limites entre l'espace public et l'espace privé.

Sans frontières car la pression sécuritaire au nom de la légitime lutte contre le terrorisme ouvre l'accès à un très grand nombre de données au profit d'autorités publiques dont le nombre grandit sans cesse. Sans frontières enfin car la société numérique avec ses instruments (moteurs de recherche, réseaux sociaux, RFID, géolocalisation, biométrie, etc.) nous accompagne à chaque étape de notre vie en installant un traçage individuel permanent sans frontières dans l'espace et aussi dans le temps.

Dans ce contexte, que reste-t-il de notre « bulle » de vie privée ? Comment les autorités de protection des données peuvent-elles encadrer ce phénomène et sensibiliser les citoyens, notamment les plus jeunes, à la fragilisation de leur vie privée, cet espace en voie de disparition ? Quels outils de régulation peuvent être mis en place dans un monde globalisé où les législations nationales seules ne suffisent plus ? Quels modèles mettre en avant pour les pays qui ne sont pas encore dotés de législation ?

Au programme :

La vie privée : un espace en voie de disparition ?

Que reste-t-il de notre vie privée, avec l'émergence des réseaux sociaux - Facebook, My Space - et d'Internet ? Vie privée et espace public s'interpénètrent jusqu'à ne plus former qu'un, mettant en péril notre droit à l'intimité. L'internaute est à la fois un « ficheur », car il diffuse des informations sur lui-même et sur les autres, et un « fiché » car, consciemment ou non, il devient une cible privilégiée des stratégies de marketing comportemental.

En renonçant à une part de plus en plus importante de notre vie privée, nous risquons de porter atteinte, de manière irréversible, à notre espace intime et à nos droits fondamentaux. La protection de notre « capital naturel » fait aujourd'hui consensus. Ne devient-il pas urgent de protéger notre « capital de vie privée », dont la pérennité est sérieusement mise en cause ?

Moi, Clara, 14 ans, ma vie privée, mon oeuvre

Clara utilise régulièrement Internet et s'est inscrite sur Facebook. Sur ce réseau , elle n'hésite pas à mettre à jour des informations qui la concernent dans sa vie intime : les photos de ses dernières vacances, ses musiques préférées... En réalité, elle perçoit la modernité et les avantages que présente cette technologie - un espace libre et gratuit - sans en mesurer pleinement les dangers. Doit-elle tout faire savoir sur elle ? Que se passera t-il si, dans cinq ans, un employeur retrouve ces informations et l'interroge à leur sujet ? Sera t-elle la même personne ? N'a t-elle pas le droit à l'oubli ?

Un travail de pédagogie doit être rapidement initié en direction des plus jeunes, peu conscients des risques que présente leur fréquentation assidue des nouvelles technologies de communication. Si rien n'est fait aujourd'hui, les générations futures pourront-elles encore prétendre demain à une « bulle » de vie privée ?

L'homme assisté : ange ou démon numérique ?

La technologie numérique fait aujourd'hui partie de notre confort et son utilité est réelle. En Asie, des robots viennent en aide aux personnes âgées. De sa naissance à sa vieillesse, l'individu tend ainsi à être de plus en plus assisté par le numérique : bracelets électroniques pour les nourrissons et les personnes âgées, géolocalisation et biométrie pour les mineurs et les personnes fragiles... L'ange gardien numérique veille sur nous à chaque étape de notre vie. Pour des raisons de confort et de sécurité, nous sommes aspirés dans une « société numérique », dans laquelle le « traçage » individuel permanent se substitue à l'autonomie des individus et met en péril des pans entiers de notre vie privée. N'est-il pas temps de réagir pour choisir la société dans laquelle nous accepterons de vivre demain ?

Ce thème, à la différence des précédents, n'est pas international par nature, mais concerne la façon dont les sociétés envisagent leur devenir. Il se pose donc d'une manière récurrente et nécessite, dès lors, un traitement spécifique au sein de la Conférence.

Post-scriptum :

<http://www.cnil.fr/index.php?id=2521>